



HAL
open science

La question de l'émancipation à travers les relations capital-travail et le tissu urbain

Corinne Luxembourg

► **To cite this version:**

Corinne Luxembourg. La question de l'émancipation à travers les relations capital-travail et le tissu urbain. Colloque penser l'émancipation, Oct 2012, Lausanne, Suisse. ⟨halshs-00992414⟩

HAL Id: halshs-00992414

<https://shs.hal.science/halshs-00992414v1>

Submitted on 17 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La question de l'émancipation à travers les relations capital-travail et le tissu urbain

Corinne Luxembourg EA 2468 DYRT. Colloque penser l'émancipation - Lausanne

Aborder la question de l'émancipation par la relation du travail au tissu urbain signifie que l'on s'accorde sur deux présupposés. Le premier implique que l'on définisse la ville comme l'environnement vécu par la plus grande partie de l'humanité, le second décrit le rapport du travail au capital comme un rapport d'aliénation, où le travail est considéré comme une marchandise parmi d'autres.

La contestation de la valeur émancipatrice de la ville comme du travail est confortée par un triple consensus illustré :

- Par l'affirmation de l'échec d'alternatives au capitalisme et de la nécessaire poursuite du système économique capitaliste ;
- Par l'irrémédiabilité de la désindustrialisation
- Par l'acceptation du développement durable comme idéologie majoritaire faiblement contestée, dans un contexte d'obsolescence programmée des normes, matériaux, productions voire des territoires.

Les villes industrielles sont nées, se sont agrandies autour de l'outil de production manufacturière subordonnant le logement des salariés à la proximité du lieu de travail. Ce faisant, le capitalisme industriel a engendré une forte imbrication du travail et de l'habitat divisant et spécialisant le tissu urbain résultant de la division du travail. Le fait d'habiter le tissu urbain passe par une appropriation de la ville par les habitants, expression d'une urbanité et d'un rapport de force.

La relation capital-travail et la fragmentation du tissu urbain ont évolué à mesure que le contexte économique est passé d'un capitalisme industriel à un capitalisme quasi exclusivement financier, à mesure que par le biais des délocalisations, la démocratie représentative n'intervient plus dans les processus d'aménagement du territoire, s'en désengageant et remplacée par les initiatives, enfin à mesure que les territoires, à l'instar des salariés se doivent d'être attractifs et compétitifs.

1. La ville de l'accumulation

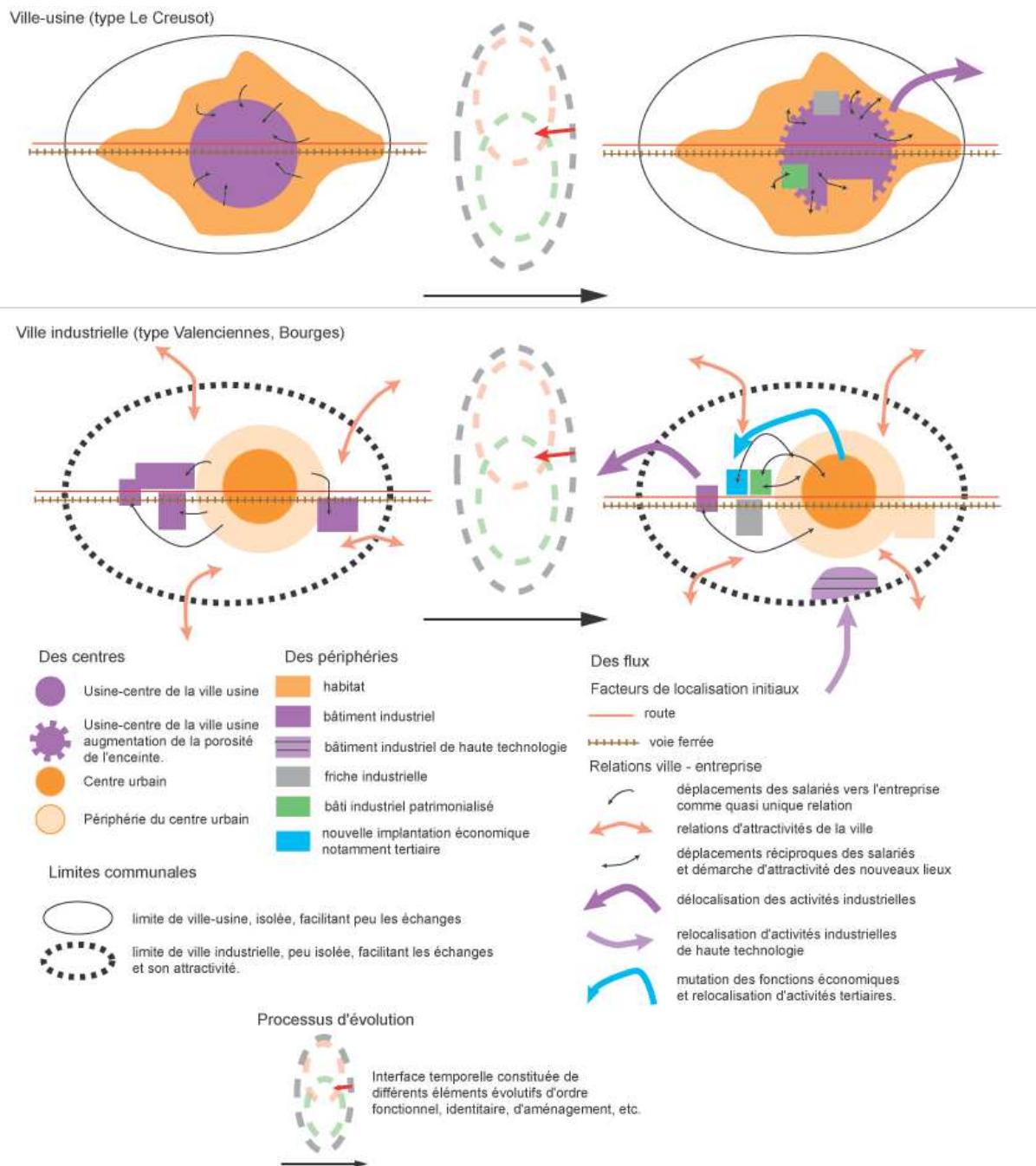
La ville existe dans l'histoire contemporaine comme le lieu d'accumulation capitaliste et ceci d'autant plus lorsqu'il s'agit de la ville industrielle. Du point de vue de la morphologie urbaine, cela s'est traduit par une imbrication forte de l'habitat – souvent réduit à la seule fonction de logement – avec le tissu usinier et l'évolution de l'organisation du travail dans l'usine. La segmentation des tâches de production a induit la fragmentation du tissu urbain que nous connaissons dans nombre de villes industrielles. D'autre part, le caractère souvent polluant de l'industrie l'a conduite à s'installer de plus en plus en dehors de la ville, entraînant avec elle les populations ouvrières. Cette exurbanisation a également été rendue possible et souhaitable par des coûts du foncier plus faibles en périphérie que dans les centres d'agglomérations, permettant à la fois l'accès rapide aux grands flux de communication et l'extension des surfaces. Puis suit la déliaison des rapports des salariés et des dirigeants d'entreprises, introduite par la mondialisation et l'internationalisation des

entreprises. L'espace interface entre la fonction exécutive et la fonction décisionnelle n'est plus compris dans les murs de la ville.

Subissant le processus de désindustrialisation, la ville perd les emplois de ses habitants ; puis ses habitants et connaît des formes de rétrécissement. Les pertes d'emplois enjoignent la population à se « délocaliser » à son tour, rompant les liens d'identité, d'histoire commune, de sociabilité liés au travail et rompant finalement les liens de résistance et de dignité. Une forme d'ablation faite au territoire et à la population qui le compose.

C'est alors le principe même d'urbanité qui lui est disputé en même temps que se réduisent la possibilité d'échanges, l'attractivité et la possibilité d'autres activités. Parallèlement, le processus de désimbrication physique de tissus d'habitat et de production bouleverse profondément la morphologie urbaine et implique aussi un processus de désimbrication immatérielle de ces deux types de tissus urbains. La désindustrialisation, parce qu'elle résulte d'une façon ou d'une autre de la déterritorialisation des activités, provoque cette remise en cause de la ville dans sa structure, une forme de désurbanisation mais aussi une sorte de désurbanité dans le sens où l'habiter, les modes d'habiter, les pratiques sont eux aussi considérablement bouleversés. Dans un tel contexte, penser l'émancipation se réduit malgré tout à la nécessité d'accéder à nouveau à l'emploi.

On reconnaît bien alors le caractère aliénant du rapport capital travail vis-à-vis des salariés, de la population, mais aussi du territoire soumis lui-aussi à des formes d'obsolescence.



2. Exemples d'essais de réindustrialisation

Les exemples de réindustrialisation à l'initiative des salariés existent comme tentatives de se soustraire aux rapports de domination. Néanmoins, les cas de réussite restent rares, tant le rapport de force semble déséquilibré, tant le pouvoir du capital semble surdimensionné.

Prenons quelques exemples :

Celui de Renault Sandouville, le site est passé de 12000 salariés en 1970 à 2400 aujourd'hui. Les salariés de Renault-Sandouville constatent un vieillissement du parc automobile, une augmentation du kilométrage moyen au compteur et un allongement de la distance domicile-travail de 3 km dans les années 1960 à 40 km aujourd'hui. Parallèlement à cela

s'ajoutent une évolution des horaires de travail couvrant l'ensemble des 24 heures de la journée et la quasi-disparition des transports collectifs d'entreprise. Partant du constat supplémentaire de la raréfaction des ressources permettant la construction et la circulation des véhicules, ils établissent un projet de filière de déconstruction intégrée des épaves contenant nombre de matériaux recyclables comme le verre, l'acier, l'aluminium, des plastiques, du cuivre, des tissus, des circuits électroniques associé à un projet de construction de véhicules en redonnant au salarié la possibilité de suivre la totalité du processus de fabrication. Pour l'heure ce projet n'a pas eu l'oreille des acteurs décisionnels.

Les exemples sont nombreux de coopératives de production, qui, ayant un projet viable d'activités pour lesquels les soutiens financiers faisant défaut, se trouvent condamnées. C'est le cas des Acières de Provence dans les Hautes-Alpes, ou du conflit durable des anciens salariés de Fralib à Gémenos pour le redémarrage de la production de tisanes.

Autre type de rapport entre le capital et le travail, celui d'Howmet-Alcoa, fermé en 2004 en répression d'une grève des salariés pour une diminution du temps de travail à 35 heures sans perte de salaire. Dans ce cas-ci, il n'est pas question de plan alternatif de production, la raison économique, même de trop faible rentabilité, n'est jamais évoquée.

Le départ des industries a laissé en héritages de plus ou moins grandes surfaces polluées de façon important et limitant alors leur réaffectation et présentant un coût non négligeable pour les collectivités concernées. La géographie des relations entre les espaces urbains et productifs se modifie au fur et à mesure en créant, après les friches, de nouveaux espaces de coexistence, revitalisés ou tout le moins réaffectés. De périphéries géographiques et fonctionnelles, ces territoires industriels sont devenus des périphéries sociales illustrant les divisions socio-spatiales à l'intérieur des territoires.

Néanmoins, force est de constater que pour tous ces projets présentés par les salariés, la question de l'émancipation n'est que peu abordée sinon sous la forme de réintroduction ou de maintien des activités de production.

3. Renforcement des rapports de domination sur les territoires

Saskia Sassen a montré que la mondialisation économique en multipliant les échanges, notamment de capitaux en permettant l'implantation des firmes dans le monde entier, était à l'origine de deux mouvements en apparence contradictoire. D'une part, l'accentuation de la compétition régionale sur l'ensemble du globe se traduit par la fragmentation des chaînes de production et la délocalisation vers des territoires aux contraintes plus faibles. D'autre part, les fonctions centrales de direction et de commandement des firmes se concentrent dans un certain nombre de villes centres qualifiées de globales.

S'intéresser à ces territoires industriels implique d'appréhender cet éloignement des centres, la déterritorialisation des activités de production et conjointement le renforcement de la domination capital-travail subie avec de plus en plus d'acuité sur le lieu même de travail. En effet, le travail, qu'il soit issu d'activités locales, de délocalisations, de transformation ou de services conçu comme délocalisable ou non, c'est-à-dire délié ou non de son territoire d'origine et de faire de sa population, n'existe que dans un système d'interdépendance et constitue un facteur principal de l'aménagement du territoire.

A cela s'ajoute une standardisation des lieux d'implantation du travail qu'il s'agisse des lieux de production ou des lieux commerciaux. On assiste alors à une accélération du processus de production/standardisation/suppression d'espace urbain qui agit comme un renforcement des rapports des dominations et de limitation des possibilités d'émancipation.